

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00454

Numéro SIREN : 570 804 542

Nom ou dénomination : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/026608

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

PRESSE

. . AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE CEDEX 9 31095

Téléphone 05.62.11.36.07

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

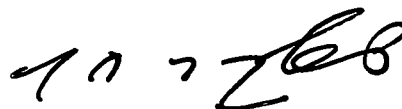
Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Fait le 08/07/2022



IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

PRESSE

... AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE CEDEX 9 31095

Téléphone 05.62.11.36.07

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2021

Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2021

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2020 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

PRESSE

.. AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE CEDEX 9 31095

Téléphone 05.62.11.36.07

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

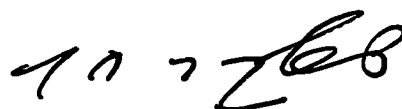
Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Fait le 08/07/2022



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE JEAN BAYLET 31095 TOULOUSE Cedex 9

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2021		Exercice N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	129 603	27 762	101 841	23 135
		Fonds commercial (1)	AH	AI	221 793	48 000	173 793	181 793
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 304 636	3 844 598	460 038	498 254
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO	36 018		36 018	36 018
		Constructions	AP	AQ	1 696 066	647 424	1 048 641	757 607
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	24 056 299	21 176 579	2 879 720	4 017 631
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 090 672	2 541 675	548 996	570 759
		Immobilisations en cours	AV	AW	56 393		56 393	40 369
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	34 292 003	2 833 016	31 458 986	30 455 986
Créances rattachées à des participations		BB	BC	4 100		4 100	4 016	
Autres titres immobilisés		BD	BE	495 212	156 887	338 324	338 324	
Prêts		BF	BG	4 111 191		4 111 191	2 053 019	
Autres immobilisations financières		BH	BI	2 124 855		2 124 855	2 331 980	
TOTAL (II)		BJ	BK	74 618 841	31 275 942	43 342 899	41 308 892	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	621 307		621 307	493 027
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	11 477 181	221 310	11 255 871	11 149 702
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 953 588	578 750	11 374 837	9 036 054
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	8 869 668		8 869 668	18 835 480	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 253 495		1 253 495	1 195 633	
	TOTAL (III)	CJ	CK	34 175 238	800 060	33 375 179	40 709 896	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	108 794 080	32 076 002	76 718 077	82 018 788	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		141 793	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	379 327	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :			Stocks :			Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 3 577 010)	DA	3 577 010	3 577 010	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	576 239	576 239	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	357 701	357 701	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG	6 067 781	6 067 781	
	Report à nouveau	DH	5 488 690	5 172 872	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 520 352	315 818	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées	DK	7 632 199	6 830 238	
	TOTAL (I)	DL	26 219 972	22 897 659	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 416 939	1 765 864	
	Provisions pour charges	DQ	530 136	1 041 000	
	TOTAL (III)	DR	1 947 076	2 806 864	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 130 604	8 922 756	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 288	47 969	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 636 429	10 185 423	
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 619 989	7 309 151	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		461 087	
	Autres dettes	EA	24 190 952	24 607 296	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	4 962 767	4 780 584		
TOTAL (IV)	EC	48 551 030	56 314 265		
Écarts de conversion passif (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	76 718 077	82 018 788		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	46 867 782	47 624 693		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Chquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	54	FB	FC	54	614	
	Production vendue	biens	FD	47 402 443	FE	FF	47 402 443	48 541 003
		services	FG	39 521 685	FH	FI	39 521 685	36 269 491
	Chiffres d'affaires nets		FJ	86 924 182	FK	FL	86 924 182	84 811 108
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		96 186
	Subventions d'exploitation					FO	788 692	542 483
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	506 649	1 309 481
	Autres produits (1) (11)					FQ	322 154	273 561
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	88 541 677	87 032 818
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	863	
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	3 168 496	2 982 920
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	(128 280)	(40 376)
	Autres achats et charges externes (3)					FW	57 560 393	54 641 610
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	880 479	931 303
	Salaires et traitements					FY	14 062 525	14 326 554
	Charges sociales (10)					FZ	6 421 583	6 085 850
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 520 667	1 381 406
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	6 150
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	83 911	158 864
	Autres charges (12)					GE	335 535	224 175
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	83 911 458	80 863 384
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	4 630 219	6 169 434	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH	56 748	93 233	
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI	8 275	13 656	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	84	98 015	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	0	6 869	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	279 575	290 032	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	178 539	360 206	
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	458 198	755 122	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ		2 171 998	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	316 602	178 640	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	316 602	2 350 638	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	141 597	(1 595 516)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	4 820 289	4 653 496	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	568 303	425 485	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	18 151	42 093	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 563 010	2 708 390	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 149 464	3 175 969	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	743 870	407 043	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	741 590	408 944	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 592 763	4 942 880	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 078 223	5 758 867	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(928 759)	(2 582 899)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	549 363	799 454	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	821 816	955 325	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	92 206 087	91 057 142	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	89 685 736	90 741 324	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 520 352	315 818	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	757 935	452 120
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	15 628	9 889	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	57 939	50 138	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	3 140	340	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	206 711	848 172	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N				
cf annexe	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
TOTAL GENERAL	4 078 223	3 149 464			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			
TOTAL GENERAL					

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				36 018	KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	267 236	KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	768 586	KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				273 823	KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				23 983 295	KS	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				1 113 675	KV	KW	KX		
		Matériel de transport				53 696	KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				1 966 458	LB	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers					LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				40 369	LH	LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK	LL	LM			
	TOTAL III				28 503 156	LN	LO	LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T			
Autres participations				33 445 017	8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés				521 753	1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières				4 384 999	1T	1U	1V				
TOTAL IV				38 351 769	1Q	1R	1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				71 391 446	ØG	ØH	ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence 4			
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	438 222	LV	24 443	LW	4 656 033
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	36 018	LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ	MA	MB	267 236	MC	
		Sur sol d'autrui				IR	MD	ME	1 155 601	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS	MG	MH	273 228	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	24 056 299	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU	MM	MN	1 080 212	MO	
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	43 083	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	MS	MT	1 967 377	MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				40 369	MY	MZ	56 393	NA	NB	
Avances et acomptes					NC	ND		NE	NF		
TOTAL III				40 369	IY	NG	994 777	NH	28 935 448	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations				IØ	ØX	ØY	152 000	ØZ		
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	495 212	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	6 236 046	2G		
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	41 027 360	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				478 591	14	ØK	1 410 972	ØL	74 618 841	ØM	

**5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2022
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

Exercice N clos le : 31/12/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (+) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 -- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 -- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 -- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE	40 000	RF	8 000	RI		RJ	48 000
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 793 338	PF	86 797	PG	7 776	PH	3 872 360
TOTAL I		RK	3 833 338	RM	94 797	RN	7 776	RO	3 920 360
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	267 236	PN		PO		PQ	267 236
	Sur sol d'autrui	PR	27 956	PS	94 470	PT	811	PU	121 615
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	256 845	PW	2 322	PX	595	PY	258 573
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 965 664	QA	1 468 952	QB	258 036	QC	21 176 579
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	865 480	QE	35 210	QF	44 739	QG	855 951
	Matériel de transport	QH	49 364	QI	3 364	QJ	18 177	QK	34 551
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 648 226	QM	128 983	QN	126 036	QO	1 651 173
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	23 080 772	QV	1 733 301	QW	448 394	QX	24 365 679
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	26 914 110	ØP	1 828 098	ØQ	456 170	ØR	28 286 039

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres unmob incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4 46 510
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1 T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9 970 520
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6 U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4 V5
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2 5 972
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9 X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8 1 023 001
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV 1 023 001
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY	1 023 001	NZ	(1 023 001)
Total général non ventilé (NS + NT + NU)							
Total général non ventilé (NW - NY)							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	5 330 238	TM	TN	1 198 039	TO	4 132 199	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	1 500 000	TP	2 000 000	TQ	TR	3 500 000	
	TOTAL I	3Z	6 830 238	TS	2 000 000	TT	1 198 039	TU	7 632 199
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	765 864	4B	133 911	4C	282 836	4D	616 939
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	368 136	EQ		ER	368 136
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 041 000	5W	162 000	5X	1 241 000	5Y	962 000
	TOTAL II	5Z	2 806 864	TV	664 047	TW	1 523 836	TX	1 947 076
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	2 985 014	9V	151 998	9W	2 833 016	
	- autres immobilisations financières (1)	Ø6	183 429	Ø7	26 541	Ø8	156 887		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	300 065	6U	62 318	6V	141 073	6W	221 310
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	578 750	6Y		6Z		7A	578 750
TOTAL III	7B	4 047 259	TY	62 318	TZ	319 613	UA	3 789 964	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 684 361	UB	2 726 365	UC	3 041 487	UD	13 369 238	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	146 229	UF	299 937				
	- financières	UG		UH	178 539				
	- exceptionnelles	UJ	2 580 136	UK	2 563 010				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA . Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	4 100	UM		UN	4 100			
	Prêts (1) (2)		UP	4 111 191	UR	457 086	US	3 654 105			
	Autres immobilisations financières		UT	2 124 855	UV	192 459	UW	1 932 397			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	255 185		255 185					
	Autres créances clients		UX	11 221 996		11 221 996					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	5 656		5 656					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	9 069		9 069					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	480 386		480 386				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 341 921		1 341 921				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	39 312		39 312				
		Divers		VP	8 000		8 000				
	Groupe et associés (2)		VC	9 172 032		9 172 032					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	897 212		897 212					
	Charges constatées d'avance		VS	1 253 495		1 253 495					
	TOTAUX			VT	30 924 409	VU	25 333 808	VV	5 590 601		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD	2 058 172							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 130 604		724 354		1 406 250			
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	10 288		10 288						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	10 636 429		10 636 429						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 525 536		2 525 536						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 535 204		2 535 204						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 361 754		1 361 754					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	197 495		197 495					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23 356 733		23 356 733						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	834 219		834 219						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	4 962 767		4 685 769		276 998				
TOTAUX			VY	48 551 030	VZ	46 867 782		1 683 248			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	289 568	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 085 077							

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI						Néant <input type="checkbox"/>	
						Exercice N, clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	2 520 352
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous (art. 39-4 du C.G.I.))	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	114 220	
	Autres charges et dépenses somptuaires	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	35 793	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 672 804	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B1)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	532	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	995 574
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	96 028	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					
		- imposées au taux de 0%					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	649 840	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	WR 6 237 140
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées aux taux de 0 %					
		- imposées aux taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							
Régime des sociétés mères et des filiales						((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						
	Majoration d'amortissement						
	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises ou diffusion 44 sexes)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissements innovateurs (art. 206C)	K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindicies)	PC		
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5			
			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
			Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Est 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI		Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XII 2 508 295
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	3 728 846	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	3 728 846	

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI			Néant <input type="checkbox"/>		
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			K4		
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI		ZV	1 012 986	ZW	1 063 865
Provisions pour risques et charges					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)		9B		9C	
Provisions pour dépréciation					
		9D		9E	
		9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)		9H		9J	
Charges à payer					
C3S		9K	110 455	9L	106 666
Participation		9M	549 363	9N	799 454
		9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION I)		9S	659 818	9T	906 120
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	1 672 804	YO	1 969 985
		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB	
	ØC	5 172 872				- Autres réserves	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			Dividendes			
	ØD	315 818		Autres répartitions		ZF	
	Prélèvements sur les réserves			ØE	Report à nouveau		ZG
TOTAL I		ØF	5 488 690		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		
						TOTAL II	5 488 690

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7	3 169 446	YQ	2 044 632	
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance								YT	16 251 361	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8	1 888 106	XQ	1 890 990	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	6 093 134	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	19 203 987	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES	86 858	ST	14 120 920	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	57 560 393	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	4 629	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	875 850	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	880 479	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	8 562 147	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	7 779 040	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2020)								ØB	14 245 857	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	0,25 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé				XP	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octet du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	3 728 846	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %		JL	151 998	
					Plus-values à 19 %	JM	Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %		JO		
					Plus-values à 19 %	JP	Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère 2 si société filiale			JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	37928001900033		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1 Logiciels	24 443		7 776		16 667
	2 Terrains et agencements					
	3 Bâtiments	595		595		
	4 Installations industrielles, adr	1 464		811		653
	5 Matériel industriel	764 059		255 445		508 615
	6 Installations spécifiques et spé	6 324		2 592		3 732
	7 Installations immo en location	47 006		44 739		2 267
	8 Mat transports	18 177		18 177		
	9 Mat bureau et Mobilier	114 979		83 862		31 117
	10 Mat publicité	42 174		42 174		
	11 Autres participations	151 998				151 998
	12 Autres titres immobilisés	26 541				26 541

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				10			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9				11	
I - Immobilisations *	1 16 667	0	0				
	2						
	3						
	4		(653)	(653)			
	5		(508 615)	(508 615)			
	6		(3 732)	(3 732)			
	7		(2 267)	(2 267)			
	8	379	379	379			
	9		(31 117)	(31 117)			
	10	871	871	871			
	11		(151 998)				(151 998)
	12		(26 541)	(26 541)			
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						151 998
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)			(571 675)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (D)				(Ventilation par taux)			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFIP N° 2059-B 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 1			
	différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8% (2)	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

 Néant
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI	Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS	
Effectifs moyens du personnel :	YP
dont apprentis	YF
dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
Total 1	OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI
Total 2	OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	ON
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY
Total 3	OJ
IV - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>	
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX
Effectifs au sens de la CVAE	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX
Période de référence du GY	au GZ
Date de cessation	HR

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2022

Néant

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	16 503
---	----	---	---	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	14	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	212
---	----	----	---	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="OCCITANE DE COMMUNICATION"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="379280019"/>	% de détention	<input type="text" value="96,24"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text" value="16 087"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE JEAN BAYLET"/>		
	Code Postal <input type="text" value="31300"/>	Commune	<input type="text" value="TOULOUSE"/>	Pays	<input type="text" value="FR"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	<input type="text"/>	Nom Patronimique et prénom(s)	<input type="text"/>		
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance :	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Titre	<input type="text"/>	Nom Patronimique et prénom(s)	<input type="text"/>		
Nom marital	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>	Nb de parts ou actions	<input type="text"/>
Naissance :	Date <input type="text"/>	N° Département	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL 31095 VILLE TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SAS Dénomination MIDOL SPORT

N° SIREN (si société établie en France) 830390134 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31100 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MIDI OLYMPIQUE

N° SIREN (si société établie en France) 314504762 % de détention 97,50

Adresse : N° Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095 Commune TOULOUSE CEDEX 9 Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination LA DEPECHE INTERACTIVE

N° SIREN (si société établie en France) 418594867 % de détention 35,00

Adresse : N° Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095 Commune TOULOUSE CEDEX 9 Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination GAMA

N° SIREN (si société établie en France) 751417122 % de détention 20,00

Adresse : N° Voie RUE DE HANOVRE

Code Postal 75002 Commune ALBI Pays FR

Forme juridique SA Dénomination JOURNAL MIDI LIBRE

N° SIREN (si société établie en France) 456801158 % de détention 97,87

Adresse : N° Voie RUE DU MAS DE GRILLE

Code Postal 34430 Commune SAINT JEAN DE VEDAS Pays

Forme juridique SAS Dénomination MY SAM CAB

N° SIREN (si société établie en France) 570804542 % de détention 12,06

Adresse : N° 8 Voie AVENUE PIERRE-GILLES DE GENNES

Code Postal 81000 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie)

AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL

31095

VILLE

TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

SNC

Dénomination

AGENCE POLE OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

442949533

% de détention

90,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SASU

Dénomination

DEPECHE NEWS

N° SIREN (si société établie en France)

441121191

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SA

Dénomination

SA DES GAZETTES ASSOCIEES (SAGA)

N° SIREN (si société établie en France)

441121191

% de détention

33,84

Adresse :

N°

13

Voie

PLACE DE LA COMEDIE

Code Postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

FR

Forme juridique

SASU

Dénomination

L'OCCITANE D'IMPRIMERIE

N° SIREN (si société établie en France)

438649527

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SASU

Dénomination

DEPECHE EVENTS

N° SIREN (si société établie en France)

519158380

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

EURL

Dénomination

PRO SERVICES

N° SIREN (si société établie en France)

452000540

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SASU

Dénomination

MEDIAS DE PROXIMITE

N° SIREN (si société établie en France)

562780015

% de détention

100,00

Adresse :

N°

Voie

AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal

31095

Commune

TOULOUSE CEDEX 9

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

DEPECHE HEBDOS (LE VILLEFRANCHOIS)

N° SIREN (si société établie en France)

426480083

% de détention

100,00

Adresse :

N°

3

Voie

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Code Postal

12200

Commune

VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

Pays

FR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant X

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société anonyme au capital de 3.577.010 euros
Siège Social : Toulouse (31) Avenue Jean Baylet
R.C.S Toulouse B 570 804 542

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin , à 11h00 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Michel BAYLET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Nicolas BAYLET et Monsieur Jean-Benoît BAYLET sont appelés comme scrutateurs. Monsieur François MEILLAN est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur Christian LIBEROS représentant KPMG Audit, et Monsieur Bernard Raphaël LEFEVRE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués sont présents.

Assistent également à la réunion, régulièrement convoqués :
Messieurs Alain MALLET, Secrétaire du Comité Social et Economique, et Patrick GUERRIER, élu du Comité Social et Economique.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 16.527 actions, et que le quorum requis pour la validité des délibérations est atteint, soit plus du quart des actions ayant droit de vote pour les décisions en matière ordinaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la liste des actionnaires ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés (ainsi que les formulaires de vote par correspondance) ;
- les copies et les récépissés postaux d'envoi recommandé des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2021 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport sur la gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- la copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège

social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021
- Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs
- Rapport de gestion du groupe
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225.38 du Code de commerce ; approbation de ces conventions
- Affectation du résultat
- Fixation des jetons de présence
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Il donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes qui procèdent à la lecture de leur rapport général et de leur rapport spécial.

Le Président donne aussi lecture du rapport sur la gestion du Groupe, puis il rend la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leur rapport sur les comptes consolidés.

Le Président remercie les Commissaires aux comptes et leur renouvelle sa confiance.

Il déclare que le bilan, le compte de résultats, leurs annexes et les comptes consolidés, ont été communiqués au Comité Social et Economique.

Puis, Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 150.013 €.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport des Commissaires aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce, approuve et ratifie les autorisations données par le Conseil d'Administration à l'effet de passer ces conventions.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale n'approuve pas la proposition du Conseil d'Administration quant à l'affectation du résultat net de l'exercice d'un montant de 2.520.352 € compte de report à nouveau.

Elle décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice de la manière suivante :

Distribution aux actionnaires d'un dividende net de 90 € par action soit un montant de 1.504.350 € pour les 16.715 actions composant le capital social de la société.

Le solde, soit la somme de 1.016.002 € sera affecté au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 100.386 € le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du Co-Commissaire aux comptes titulaire : MONCEAU FINANCE AUDIT sis 23 rue la Boétie 75008 PARIS.

Et décide de nommer la SARL KAUFMANN & ASSOCIES, située 8 avenue Bertie Albrecht 75008 PARIS à compter de ce jour et pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant en 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Elle décide de nommer en tant que Commissaire aux comptes suppléant, à compter de ce jour et pour la même durée, la SAS ACSO CONSEILS AUDIT située à LABEGE (31670), 1149 La Pyrénéenne.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 12h00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme à l'original
Fait à Toulouse, le 8 juillet 2022

Le Président



Jean-Michel BAYLET



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Monceau Finance Audit
23, rue de la Boétie
75008 Paris
France

Groupe La Dépêche du Midi S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Groupe La Dépêche du Midi S.A.
Avenue Jean Baylet - 31300 Toulouse



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France



Monceau Finance Audit
23, rue de la Boétie
75008 Paris
France

Groupe La Dépêche du Midi S.A.

Siège social : Avenue Jean Baylet - 31300 Toulouse
Capital social : €. 3.577.010

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe La Dépêche du Midi S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « A XIV - Chiffre d'affaires » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des revenus de votre société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

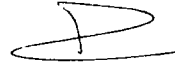
Les commissaires aux comptes

Labège, le 2 mai 2022

KPMG S.A.



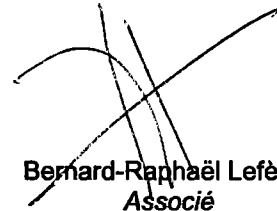
Christian Libéros
Associé



Diego Déchelotte
Associé

Paris, le 2 mai 2022

Monceau Finance Audit



Bernard-Raphaël Lefèvre
Associé

RAPPORT ANNUEL

2021

GROUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI

Conseil d'Administration
du 14 Avril 2022

SOMMAIRE

COMPTES DE L'EXERCICE

p. 3 à 8

Bilan

Compte de résultat

Tableau de financement

ANNEXES

p. 9 à 20

Règles et méthodes comptables

Informations sur le bilan

Informations sur le compte de résultat

Autres informations

Tableau de variation des capitaux propres

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

GROUPE LA DEPECHE

p. 21 à 26

Filiales et participations

Organigramme du groupe

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

p. 27 à 31

Bilan

Compte de résultat

COMPTES DE L'EXERCICE

2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF

	Brut	Amortissements et provisions	Net 31-12-2021	Net 31-12-2020
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	129 603	27 762	101 841	23 135
Fonds commercial	221 793	48 000	173 793	181 793
Autres immobilisations incorporelles	4 304 636	3 844 598	460 038	498 254
	4 656 032	3 920 360	735 672	703 182
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	36 018	0	36 018	36 018
Constructions	1 696 066	647 424	1 048 642	757 607
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 056 299	21 176 579	2 879 720	4 017 631
Autres immobilisations corporelles	3 147 065	2 541 675	605 390	611 128
	28 935 448	24 365 678	4 569 770	5 422 384
Immobilisations financières				
Participations	34 292 003	2 833 016	31 458 987	30 455 987
Créances rattachées à des participations	4 100	0	4 100	4 016
Autres titres immobilisés	495 212	156 887	338 325	338 324
Prêts	4 111 191	0	4 111 191	2 053 019
Autres immobilisations financières	2 124 855	0	2 124 855	2 331 980
	41 027 361	2 989 903	38 037 458	35 183 326
ACTIF IMMOBILISE	74 618 841	31 275 942	43 342 898	41 308 892
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	621 307	0	621 307	493 027
	621 307	0	621 307	493 027
Avances et acptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 477 181	221 310	11 255 870	11 149 702
Autres créances*	11 953 587	578 750	11 374 837	9 036 053
	23 430 768	800 060	22 630 707	20 185 755
Divers				
Dépôts à terme	6 850 000	0	6 850 000	9 050 000
Disponibilités	2 019 668	0	2 019 668	9 785 480
	8 869 668	0	8 869 668	18 835 480
ACTIF CIRCULANT	32 921 743	800 060	32 121 682	39 514 262
Comptes de régularisation actif				
Charges constatées d'avance	1 253 495	0	1 253 494	1 195 633
	1 253 495	0	1 253 494	1 195 633
TOTAL GENERAL	108 794 079	32 076 002	76 718 077	82 018 787

* Dont Groupe et associés

9 172 032

6 719 761

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

PASSIF

	31-12-2021	31-12-2020
Capital social	3 577 010	3 577 010
Prime d'émission, de fusion, d'apport	576 239	576 239
Réserve légale	357 701	357 701
Autres réserves	6 067 781	6 067 781
Report à nouveau	5 488 690	5 172 872
Résultat de l'exercice	2 520 352	315 818
Provisions réglementées	7 632 199	6 830 238
CAPITAUX PROPRES	26 219 972	22 897 659
Provisions pour risques	1 416 939	1 765 864
Provisions pour charges	530 136	1 041 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 947 075	2 806 864
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	2 130 604	8 922 756
Emprunts et dettes financières divers	10 288	47 969
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 636 429	10 185 423
Dettes fiscales et sociales	6 619 989	7 309 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	461 087
Autres dettes***	24 190 951	24 607 294
DETTES **	43 588 261	51 533 680
Comptes de régularisation passif		
Abonnement à servir et autres produits constatés d'avance **	4 962 767	4 780 584
	4 962 767	4 780 584
TOTAL GENERAL	76 718 077	82 018 787
* Dont concours bancaires (Intérêts courus)		
** Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	46 867 782	47 624 693
*** Dont Groupe et associés	23 356 733	23 968 488

COMPTE DE RESULTAT

	31-12-2021	31-12-2020
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	54	614
Production vendue - Biens	47 402 443	48 541 003
Production vendue - Services	39 521 685	36 269 491
Chiffre d'affaires net	86 924 182	84 811 108
Production immobilisée	0	96 186
Subventions d'exploitation	788 692	542 483
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	506 649	1 309 481
Autres produits	322 154	273 561
	88 541 677	87 032 818
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	863
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 168 496	2 982 920
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(128 280)	(40 376)
Autres achats et charges externes	57 560 393	54 641 610
Impôts, taxes et versements assimilés	880 479	931 303
Salaires et traitements	14 062 525	14 326 554
Charges sociales	6 421 583	6 085 850
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 520 667	1 381 406
- sur actif circulant : dotations aux provisions	6 150	170 215
- pour risques et charges : dotations aux provisions	83 911	158 864
Autres charges	335 535	224 175
	83 911 458	80 863 384
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 630 219	6 169 434
Bénéfice attribué ou perte transférée	56 748	93 233
Perte supportée ou bénéfice transféré	(8 275)	(13 656)
Produits financiers		
Produits financiers de participations	84	98 015
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	6 869
Autres intérêts et produits assimilés	279 575	290 032
Reprises sur provisions et transferts de charges	178 539	360 206
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	458 198	755 122
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	2 171 998
Intérêts et charges assimilées	130 158	178 640
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres charges financières	186 444	0
	316 602	2 350 638
2 - RESULTAT FINANCIER	141 597	(1 595 516)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 820 289	4 653 496

	31-12-2021	31-12-2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	568 303	425 485
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 151	42 093
Reprises amortissements dérogatoires	0	0
Autres reprises exceptionnelles aux provisions pour risques	2 563 010	2 708 390
	3 149 464	3 175 969
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	743 870	407 043
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	741 590	408 944
Autres dotations exceptionnelles aux provisions pour risques	2 592 763	4 942 880
	4 078 223	5 758 867
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(928 759)	(2 582 899)
Impôts sur les bénéfices	821 816	955 325
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	549 363	799 454
5 - RESULTAT DE L'EXERCICE	2 520 352	315 818

TABLEAU DE FINANCEMENT ANALYSE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	2021	2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	2 520 351	315 818
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions nettes de reprises	1 296 927	5 472 835
Plus et moins values de cession	909 883	366 801
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4 727 161	6 155 454
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(3 567 246)	(1 876 197)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	1 159 915	4 279 257
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 508 938)	(765 730)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	17 917	5 583
Acquisitions d'immobilisations financières	(3 067 307)	(1 057 793)
Cessions d'immobilisations financières	227 959	212 412
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(4 330 369)	(1 605 528)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	0
Encaissements/Décaissements provenant d'emprunts et subventions	289 568	6 550 737
Remboursements d'emprunts	(7 085 077)	(468 950)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(6 795 509)	6 081 787
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C)	(9 965 963)	8 755 520
MONTANTS DU BILAN		
Trésorerie nette à l'ouverture	18 832 474	10 076 954
Trésorerie nette à la clôture	8 866 511	18 832 474
VARIATION DE LA TRESORERIE	(9 965 963)	8 755 520

ANNEXE COMPTES DE L'EXERCICE

2021

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

FAITS MARQUANTS

- Groupe Dépêche du Midi a comptabilisé une subvention d'exploitation "Aide à la Presse" de 508 805 €, en hausse de 16 322 € par rapport à 2020.
D'autres subventions ont été perçues pour un montant 279 887 €.

- Groupe Dépêche du Midi a repris à la barre du Tribunal de Commerce de Nîmes la chaîne de télévision locale, Via Occitanie, composée de quatre fréquences à Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan.

- La fin du contrat de subdélégation avec la SAEM Agen dénoncé en 2020, a donné lieu au rachat des parts de la SAS Agen Expo Congrès auprès de Dépêche Events et de la SAEM Agen Evènement, préalablement à la TUP de la SAS Agen Expo Congrès qui a conduit à constater un mali de 186 442 €.

- L'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement ont conduit notre société à adapter son activité et son organisation mais avec peu d'impacts sur 2021. Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) a été remboursé dans son intégralité (6,55M€).

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le conflit en Ukraine survenu à la fin du mois de février 2022 constitue un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2021, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et les produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat à cette date sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

A la date d'arrêté des comptes nous ne pouvons pas encore mesurer avec précision les effets sur nos activités et chiffres d'affaires. En revanche, l'accentuation de l'augmentation du coût des matières premières représentera un surcoût significatif sur les comptes 2022.

A I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (production immobilisée) et sont amortis sur une durée de 36 mois.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan sont désormais amortis sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

Au 31 décembre 2021, les montants inscrits au poste "Fonds commercial" s'élevaient à :

- 209 604 € de valeur brute
- 75 762 € de valeur nette d'amortissement.

A II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont amorties sur les durées d'utilité de chacun des biens. Durées retenues :

- Constructions : amortissement selon les durées réelles de vie de chacun des biens (40 ans pour le gros œuvre, entre 15 et 25 ans pour les autres composants)
- Agencements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : entre 5 et 15 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 5 et 10 ans
- Centre d'impression : entre 7 et 20 ans.

A III – TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celui-ci, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des capitaux propres, des perspectives de rentabilité de chacune des filiales concernées et eu égard aux particularités du secteur de la presse. Les écarts d'acquisition constatés à l'achat et inclus dans la valeur des titres sont remis en cause seulement lorsque les perspectives de résultats sont défavorables.

A IV – PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts concernent des versements effectués dans le cadre des obligations de l'effort construction.

Une convention d'avance financière de 2M€, rémunérée, a été conclue durant l'exercice avec la SCI Immocitane. Cette avance est amortissable sur 10 ans.

Les autres immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements.

A V – STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières en fonction de leur obsolescence.

A VI – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

A VII – AUTRES CREANCES

Sont enregistrés sous cette rubrique :

- les comptes courants filiales
- les créances fiscales et sociales
- les avoirs fournisseurs.

Les produits à recevoir sont constatés suivant les dispositions prévues au règlement ANC 2014-03.

A VIII – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

A IX – TRESORERIE & VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

A X – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées inscrites au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires ainsi qu'à l'article 39 bis du Code Général des Impôts.

Les amortissements dérogatoires sont constitués par la différence entre l'amortissement autorisé par la législation fiscale en vigueur et l'amortissement pour dépréciation des biens. A la clôture de l'exercice, une provision au titre de l'article 39 bis a été dotée pour un montant de 2M€.

A XI – PROVISIONS

Les provisions sont établies en conformité avec le règlement ANC 2014-03 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Elles concernent principalement les litiges et les provisions pour risques sur comptes courants.

En application de la Loi de Transition Energétique du 17/08/2015, les publications de Presse doivent depuis le 01/01/2017 contribuer au dispositif de récupération du papier.

Une provision gros entretien a été dotée pour 368 136 € en prévision de révisions pluriannuelles d'installations techniques.

Les contributions à attribuer à l'organisme collecteur CITEO peuvent être versées en tout ou partie sous forme de prestations en nature : encarts publicitaires pour favoriser le geste de tri et le recyclage papier.

Pour notre groupe, la contribution totale s'établit pour 2021 à 307 107 €.

Suivant l'arrêté du 28/12/2016, nos contributions en prestation s'élèvent à 283 657 €.

Soit un net à verser de 23 450 €, qui augmenté du coût des prestations en nature de 60 461 €, donne une provision pour charge constatée de 83 911 €.

A XII - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux mais font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Elles sont calculées sur la base des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice augmentés des charges sociales de 40% en moyenne, après réexamen au 31/12/2021 des hypothèses de mortalité, de turn-over (4% à 0,5% selon la classe d'âge), de revalorisation (2% à 0,5% selon la classe d'âge), et application d'un taux d'actualisation de 0,80%.

Un contrat d'assurance portant sur les indemnités de fin de carrière a été souscrit, dans le cadre d'un contrat groupe, pour un montant de 300.000 €.

A XIII - DETTES CONGES PAYES

En ce qui concerne la déduction fiscale des indemnités de congés payés et des charges sociales afférentes, c'est le régime optionnel qui a été retenu.

L'indemnité de congés payés est déduite de l'exercice au cours duquel les salariés prennent les congés correspondants suivant l'article 39-1 du Code Général des Impôts.

A XIV- CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des journaux en prenant en considération les invendus, ou à la date de réalisation de la prestation de service, en particulier pour l'activité publicité.

A XV- PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes. Ils représentent essentiellement les abonnements restants à servir.

A XVI- CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats sont constatés sur la base des livraisons de matières premières ou de la réalisation des prestations de service.

A XVII – SITUATION FISCALE

La convention d'intégration fiscale a entraîné la comptabilisation d'une charge nette d'IS de 821 816 € dans les comptes 2021.

A XVIII – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société SAS Société Occitane de Communication (avenue Jean Baylet, Toulouse).

Pourcentage détenu : 96,24%.

B - INFORMATIONS SUR LE BILAN

B I - ACTIF IMMOBILISE

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	46 270	100 000	16 667	129 603
Fonds commercial	221 793	0	0	221 793
Autres immobilisations incorporelles	4 268 457	482 177	445 998	4 304 636
	4 536 519	582 177	462 665	4 656 031
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	36 018	0	0	36 018
Constructions	1 309 645	388 479	2 059	1 696 066
Installations techniques, matériel et outillage	23 983 295	843 387	770 383	24 056 299
Autres immobilisations corporelles	3 174 198	235 572	262 704	3 147 065
	28 503 154	1 467 438	1 035 146	28 935 445
Immobilisations financières				
Participations	33 442 385	1 003 002	153 384	34 292 003
Créances rattachées à des participations	2 632	1 469	0	4 100
Autres titres immobilisés	521 753	0	26 541	495 212
Prêts	2 053 019	2 058 172	0	4 111 191
Autres immobilisations financières	2 331 980	6 085	213 210	2 124 855
	38 351 769	3 068 728	393 136	41 027 361
TOTAL	71 391 443	5 118 344	1 890 947	74 618 839

B II - AMORTISSEMENTS

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	3 833 338	94 797	7 776	3 920 360
	3 833 338	94 797	7 776	3 920 360
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	0	0	0	0
Constructions	552 038	96 792	1 406	647 424
Installations techniques, matériel et outillage	19 965 664	1 468 952	258 036	21 176 579
Autres immobilisations corporelles	2 563 069	167 557	188 951	2 541 675
	23 080 772	1 733 301	448 394	24 365 679
TOTAL	26 914 110	1 828 097	456 170	28 286 039

B III - PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	5 330 238	0	1 198 039	4 132 199
Autres provisions réglementées (39 bis)	1 500 000	2 000 000	0	3 500 000
	6 830 238	2 000 000	1 198 039	7 632 199
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	765 864	133 911	282 836	616 939
Provision pour impôts sur plus-value	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	368 136	0	368 136
Provisions pour risques sur filiales	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	2 041 000	162 000	1 241 000	962 000
	2 806 864	664 047	1 523 836	1 947 075
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	3 168 443	0	178 539	2 989 903
Sur stocks et encours	0	0	0	0
Sur créances clients	300 065	62 318	141 073	221 310
Autres provisions pour dépréciation	578 750	0	0	578 750
	4 047 259	62 318	319 613	3 789 963
TOTAL	13 684 360	2 726 366	3 041 486	13 369 240

B IV - COMPTES DE REGULARISATION

Eléments de l'actif	Montant	Eléments du passif	Montant
Produits à recevoir		Charges à payer	
Créances clients	298 198	Emprunts et dettes financières divers	6 264
Autres créances	229 836	Dettes fournisseurs	1 274 599
Intérêts	174 962	Dettes fiscales et sociales	3 622 571
	702 996	Autres dettes	643 583
			5 547 017
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	
Charges d'exploitation	1 253 495	Abonnements restants à servir	4 946 390
		Clients publicité	
		Divers	16 377
	1 253 495		4 962 767

B V - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Montant		Montant
Créances		Compte de Résultat	
Clients	8 003 903	Produits d'exploitation	32 781 500
Autres créances	8 907 232	Charges d'exploitation	26 849 827
		Produits de participation	0
Dettes		Autres produits financiers	15 270
Fournisseurs	5 984 790	Charges financières	57 939
Autres dettes	23 325 821	Produits exceptionnels	16 667
Produits constatés d'avance	0	Charges exceptionnelles	0

B VI - TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 100	0	4 100
Prêts *	4 111 191	457 086	3 654 105
Autres immobilisations financières	2 124 855	192 459	1 932 396
Clients et comptes rattachés	11 477 181	11 477 181	0
Groupe et associés	9 172 032	9 172 032	0
Autres créances	2 781 555	2 781 555	0
Charges constatées d'avance	1 253 495	1 253 495	0
	30 924 409	25 333 808	5 590 601

* Prêts accordés en cours d'exercice 2 058 172

* Remboursements obtenus en cours d'exercice 0

Les prêts correspondent aux versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort construction. De plus, une avance financière de 2 M€, rémunérée, a été conclue avec la SCI Immoctitane courant 2021.

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Concours bancaires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit *	2 130 604	724 354	1 406 250	0
Emprunts et dettes financières divers	10 288	10 288	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	10 636 429	10 636 429	0	0
Dettes fiscales et sociales	6 619 989	6 619 989	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Groupe et associés	23 356 733	23 356 733	0	0
Autres dettes	834 219	834 219	0	0
Produits constatés d'avance	4 962 767	4 685 769	276 998	0
	48 551 030	46 867 782	1 683 248	0

* Emprunts souscrits en cours d'exercice 289 568

* Emprunts remboursés en cours d'exercice 7 085 077

Les dettes financières concernent des emprunts moyen terme amortissables et rémunérés sur la base de taux d'intérêt fixes.

B VII - EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SURETES REELLES

	Montant initial	Date de souscription et d'échéance	Capital restant dû	Nature de la garantie	Nature du taux
BPI France	4 000 000	2015 - 2026	1 781 250		(f)
BPI France	610 000	2015 - 2022	91 500		(f)
PGE	6 550 000	2020 - 2025	0		(f)
Emprunts issus du plan de cession Via Occitanie	289 568	2021 - 2022	251 591		(f)
TOTAL	11 449 568		2 124 341		

(f) fixe,

B VIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Engagements donnés	Montant	Engagements reçus	Montant
Intérêts sur emprunts restant à payer	128 558	Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune : Occitane de Publicité 2013 & 2016 Dépêche Hebdos 2013 & 2019 Dépêche Events 2012 & 2017 & 2019 Garantie Société Occitane de Communication sur Différé de paiement SCI Immoccitane Caution simple SOC sur prêt Immoccitane de 2021	
Indemnités de départ à la retraite	3 329 277		2 200 000
Fondation Dépêche du Midi	400 000		800 000
Fondation Toulouse Football Club	2 000		2 200 000
Nantissement de placements DAT (CANMP)	600 000		1 539 671
			2 000 000
TOTAL	4 459 835	TOTAL	8 739 671

B IX - CREDIT BAIL

Poste du bilan concerné	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette	Redevances payées	
		de l'exercice	cumulées		de l'exercice	cumulées
Logiciels	1 534 917	183 104	355 839	1 179 078	335 590	730 451
Inst.techn.Mat.Outillage	0	0	0	0	0	0
Matériel informatique	1 634 528	371 905	609 827	1 024 701	357 371	557 191
	3 169 445	555 009	965 666	2 203 779	692 961	1 287 642
Poste du bilan concerné	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	
	A 1an au +	De 1à 5 ans	A + de 5 ans	Total		
Logiciels	437 255	450 148	0	887 403	0	
Inst.techn.Mat.Outillage	0	0	0	0	0	
Matériel informatique	463 080	694 149	0	1 157 229	0	
	900 335	1 144 297	0	2 044 632	0	

C - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

C I - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Eléments	2021		2020	
	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	54	0,00	614	0,00
Ventes de journaux et suppléments	47 329 821	54,45	48 498 997	57,18
Publicité	27 243 128	31,34	24 049 689	28,36
Travaux d'impression, labeur et gratuits	495 886	0,57	767 574	0,91
Autres biens et services divers	11 855 293	13,64	11 494 234	13,55
Total	86 924 182	100,00	84 811 108	100,00

C II - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice résulte essentiellement des produits dégagés par les placements financiers, par les dividendes reçus, par des intérêts sur comptes courants débiteurs et des reprises de provisions sur titres, diminués des charges des intérêts sur emprunts, sur comptes courants créditeurs, ainsi que d'un mali de fusion.

C III - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Eléments	Charges	Produits
Sur opérations de gestion		
- Régularisations pour congés payés à prendre (C.E.T)	251 686	348 248
- Litiges sociaux		
- Indemnités et intérêts sur affaires contentieuses	37 658	220 055
- Accord transactionnel	148 500	
- Emprunts issus du plan de cession Via Occitanie	289 568	
- Amendes	532	
- Dons	8 040	
- Divers	7 886	
	743 870	568 303
Sur opérations en capital		
- VNC sur cessions immobilisations corporelles	8 012	1 250
- VNC sur cessions immobilisations financières	178 539	234
- VNC sur cessions immobilisations incorporelles	555 038	16 667
- Produits cessions immobilisations corporelles		
- Produits cessions immobilisations incorporelles		
- Produits cessions immobilisations financières		
- Divers		
	741 590	18 151
Sur dotations aux amortissements et reprises, provisions, transferts de charges		
- Provisions aux amortissements dérogatoires	12 627	970 520
- Provisions pour litiges sociaux	50 000	323 972
- Provisions sur compte courant		
- Provisions pour risque	162 000	1 041 000
- Provisions pour gros entretiens	368 136	
- Provisions diverses (dont créances)		
- Reprise immobilisation en cours		
- Provision art 39 Bis (dont dotation 2021 : 2.000 K €)	2 000 000	227 519
	2 592 763	2 563 010
TOTAL	4 078 224	3 149 465

C IV - TRANSFERTS DE CHARGES

	2021	2020
Transferts de charges		
- Régularisations Indemnités journalières de Sécurité Sociale et Audiens	53 782	31 180
- Remboursements formation professionnelle	1 000	5 640
- Remboursements sinistres		26 125
- Remboursements pour fonction prud'homale		
- Remboursements divers (protocole fournisseur)	6 000	198 430
- Mécénat de compétences	100 000	100 000
- Indemnité de chômage partiel	45 930	486 797
TOTAL	206 711	848 172

C V - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Elles représentent des aides obtenues de l'Etat et d'autres organismes :

	2021	2020
- Aide au portage	508 805	492 483
- Divers (Facebook, Google, etc)	17 873	50 000
- Fonds de solidarité	85 280	0
- TBS	176 734	0
TOTAL	788 692	542 483

C VI - PARTENARIAT - CONTRAT D'ECHANGE

Il a été constaté un chiffre d'affaires d'échanges de prestations publicitaires pour 909 875 €, la contrepartie de ces échanges étant des charges publicitaires et diverses.

D - AUTRES INFORMATIONS

D I - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Le capital social s'élève à 3 577 010 €, et se décompose ainsi :		
Actions composant le capital social au début de l'exercice	16 715	214
Actions composant le capital social en fin d'exercice	16 715	214

D II - EFFECTIF MOYEN DES SALARIES EMPLOYES PENDANT L'EXERCICE

Catégories	2021	2020
Cadres administratifs	79	83
Cadres techniques	1	1
Journalistes	101	110
Employés	51	55
Ouvriers	6	6
TOTAL	237	255

C'est le total des effectifs présents à la fin de chaque mois de l'année divisé par 12.

Les personnes titulaires d'un contrat à temps partiel sont comptées en équivalent temps plein.

D III - REMUNERATIONS

Le montant global des salaires versés aux dix personnes les mieux rémunérées s'élève à 2 008 432 €.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Eléments	Montants
Total capitaux propres au 31/12/2019	22 115 018
Résultat 2020	315 818
Distribution de dividendes en 2020 sur résultats de 2019	0
Autres	0
Provisions réglementées	466 823
Total capitaux propres au 31/12/2020	22 897 659
Résultat 2021	2 520 352
Distribution de dividendes en 2021 sur résultats de 2020	0
Autres	0
Provisions réglementées	801 961
Total capitaux propres au 31/12/2021	26 219 972
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	3 322 313

**RESULTATS FINANCIERS DE LA SA
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**
(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2017	2018	2019	2020	2021
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010
Nombre d'actions émises	16 715	16 715	16 715	16 715	16 715
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	93 558 984	91 718 188	88 907 578	84 811 108	86 924 182
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	900 909	4 511 305	939 525	7 207 192	4 969 623
Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale	(376 160)	(12 128)	0	955 325	821 816
Participation des salariés			423 314	799 454	549 363
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	229 064	283 580	121 901	315 818	2 520 352
Résultat distribué	0	0	0	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	76	271	31	326	215
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	14	17	7	19	151
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	325	313	282	255	237
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 851 410	16 823 945	15 673 222	14 326 554	14 062 525
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	7 821 006	7 534 845	7 028 852	6 085 850	6 421 583



GROUPE DEPECHE
FILIALES ET PARTICIPATIONS

2021

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres avant résultat	% de participation directe
1) FILIALES DETENUES A PLUS DE 50 %			
SA du Journal Midi Libre Rue du Mas de Grille - 34438 Saint Jean de Vedas Cedex	6 278 802	8 030 196	97,87%
SNC L'Agence Pôle Ouest Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	210 000	210 024	90,00%
SAS Dépêche Events Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	911 900	960 489	100,00%
SAS La Dépêche News Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	131 734	100,00%
EURL Proservices Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	10 000	11 361	100,00%
SAS Medias de Proximité Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	610 400	4 548 310	100,00%
SAS L'Occitane d'Imprimerie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	700 000	1 445 611	100,00%
SAS Dépêche Hebdos 3, Place de la République - 12200 Villefranche de Rouergue	181 005	415 561	100,00%
SAS Midi Olympique Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	61 000	471 454	97,50%
SAS Midol Sports Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	69 056	100,00%
SAS Via Occitanie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	1 000 000	0	100,00%
TOTAL FILIALES			

2) PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 5 ET 50 %

SNC La Dépêche Interactive Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	306 000	766 632	35,00%
SA Société Anonyme des Gazettes Associées (SAGA) 13, Place de la Comédie - 34000 Montpellier	250 000**	NC	33,84%
SA Com quotidiens 19, Rue Saint- Denis - 92100 Boulogne Billancourt	145 920**	NC	6,00%
SAS GAMA 5 Rue Hanovre - 75002 Paris	100 000**	NC	20,00%
SAS My Sam Cab 8, avenue Pierre-Gilles de Genes - 81000 Albi	591 252**	NC	12,06%
SNC Via Toulouse Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	0	5,00%
SNC Via Perpignan Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	0	5,00%
SNC Via Montpellier Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	0	5,00%
TOTAL PARTICIPATIONS			
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS			

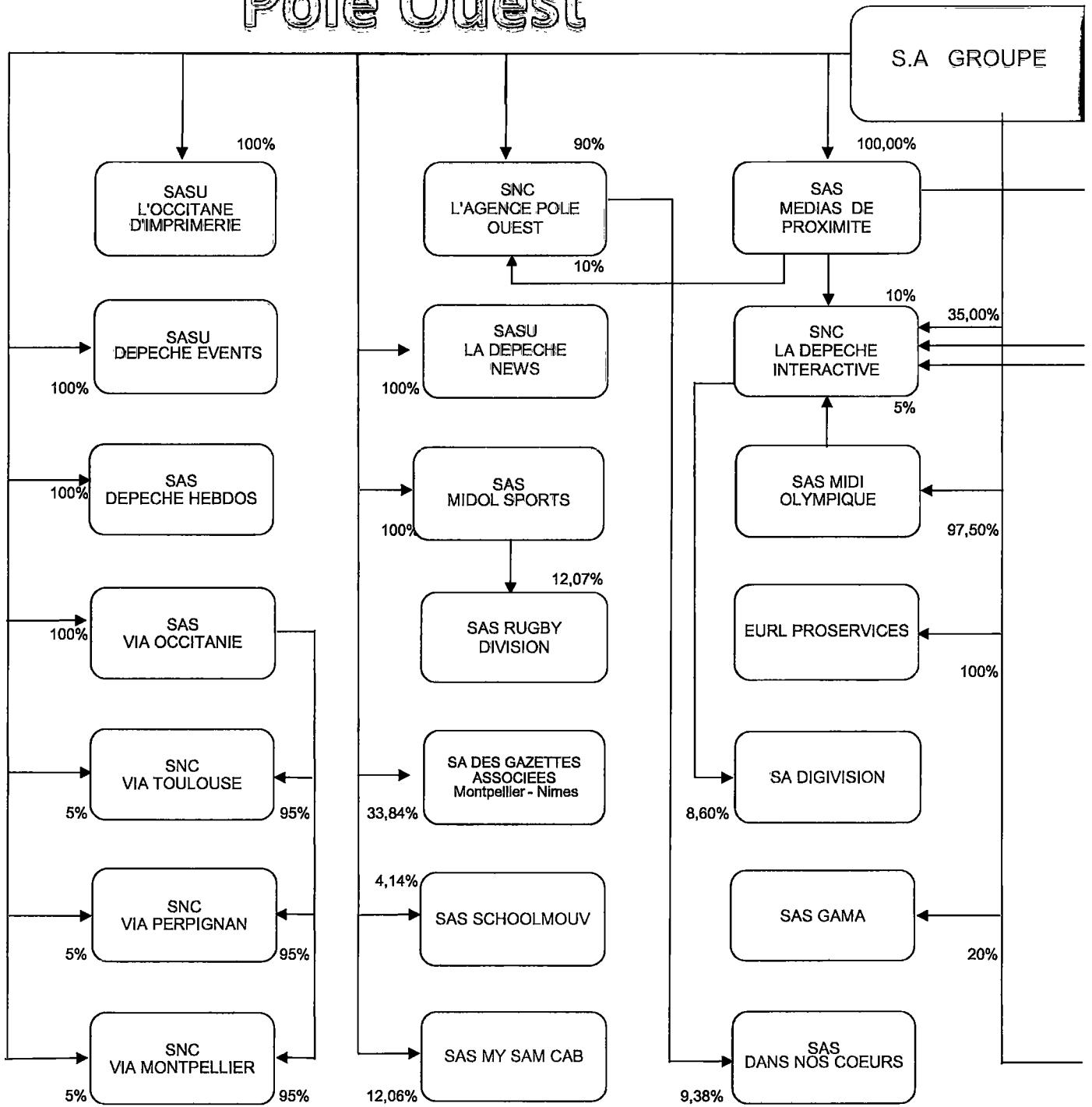
Montants nets des titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
15 937 426	6 911 763	66 131 209	1 442 476	0
2 080 305	(1 727 916)	12 578 961	(9 194)*	0
924 000	(888 111)	1 304 939	45 210	0
1 000 000	(365 404)	4 244 630	72 677	0
10 000	(24 167)	269 400	1 067	0
7 148 743	(5 282 733)	6 348 372	240 280	0
581 051	(1 712 869)	14 562 418	69 398	0
1 281 450	(615 220)	926 470	14 830	0
3 698	(1 694 056)	4 133 399	12 477	0
100 000	(338 879)	10 024 012	415 749	0
1 000 000	245 124	627 267	(517 177)	0
30 066 672	(5 492 467)			0

106 726	(845 372)	2 143 907	156 875*	0
1 171 272	0	NC	NC	0
91 317	0	NC	NC	0
20 000	264 800	NC	NC	0
155 940	0	NC	NC	0
1 000	575 213	301 583	6 873*	0
1 000	93 446	21 158	9 958*	0
1 000	311 908	138 208	19 994*	0
1 548 255	399 996			
31 614 927	(5 092 471)			0

* Les résultats des SNC sont affectés lors de la clôture aux associés

**Au niveau du capital des filiales, les montants indiqués, pour le moment, sont ceux de N-1.

Pôle Ouest



AU 31 DECEMBRE 2021

Pôle Est

